

CONSEIL DÉPARTEMENTAL des ARDENNES
DIRECTION d'EXPLOITATION des ROUTES
TERRITOIRE ROUTIER ARDENNAIS SUD

ROUTE BARRÉE
 (Entre le 15 et le 17/07/2021)
 soit 3 jours

Schéma de déviation de la RD n° 946
 barrée entre les P.R. 58+154 et 58+211
 (Entre la RD 982, rue Gambetta et la Place Carnot)
 Travaux de renouvellement de la couche
 de roulement par l'Entreprise Colas
 Rethel, le 21 juin 2021

DEVIATION

LEGENDE :
 [Ligne violette] Route barrée
 [Ligne verte] Déviation

Schéma de déviation

Échelle 1 : 10 000

0 ————— 200 m

